

# HAND ACTU

## IDF

l'actualité du handball francilien  
n°58 - 6 décembre 2019

# LIGUE ÎLE DE FRANCE

## FFHANDBALL



## Hommage

### Adieu aux bénévoles...

« Que vous soyez puissant ou misérables... », nous connaissons tous la même fin.

« Vous ne saurez ni le jour ni l'heure... »

Le hasard de nos vies fait que, cette semaine, au moins deux dirigeants bénévoles de notre discipline disparaissent, pour se diriger vers un au-delà dont chacun se fera son idée selon ses croyances (ou non croyances).

**André Amiel**, qu'on ne présente plus à nos handballeurs, 85 ans, est inhumé ce vendredi en Provence.

**Bernard Cochetoux**, 64 ans vient de sortir du terrain, victime de son cœur fatigué.

L'un fut, entre autres, un grand président de la Fédération pendant 12 années, et je laisse aux exégètes le soin d'en dessiner le parcours. J'en garderai le souvenir d'un responsable exigeant mais bienveillant, qui aura accompagné l'envol de notre équipe de France initié par Daniel Costantini sous la houlette de Jean-Pierre Lacoux.

L'autre fut aussi un grand bénévole du territoire : entraîneur, arbitre, accompagnateur des JA, puis président de la CDA 77, et enfin président du HBC Thierrypontain lors de ces dernières années. Ce fut également un actif ouvrier sur tous nos événements franciliens, dont tout le monde se rappelle le sourire et le clin d'œil sympathique dans les travées de la Halle Carpentier, celles de Coubertin et de l'AccorHotels Arena de Bercy, aussi bien dans le cadre de notre vieux TIPIFF (tournoi international féminin de Paris Île-de-France que les ligues franciliennes avaient créé et porté pendant près de 10 ans), que dans celui des finalités des championnats de France et bien sûr des manifestations fédérales.

Une pensée également à **Antoine "Tony" Monnet**, ancien du PUC et de l'ACBB et dirigeant LNH, disparu également cette semaine, à **Christian Galand** du Guyancourt HB disparu le 24 novembre, à **Christophe Horla-ville** du TS Vicinois 88 disparu le 9 novembre ou encore **Michel Jeanne** de l'ES Vitry, et combien d'autres, partis dans un discret anonymat, que nous n'oublierons pas.

Chacun à son niveau et à sa manière porta l'étendard de notre discipline.

- Dans notre Panthéon, nous les mettrons à la même place.
- Dans notre cœur de handballeuses et de handballeurs, ils rejoindront le même souvenir.

Pour nous l'essentiel est de rappeler, encore et encore, l'importance de ce bénévolat, cet apostolat, dans la vie de nos associations

On laissera certains penser que le salut ne viendrait que pour ceux qui ont reçu l'onction d'une sélection nationale et/ou un brevet de joueur ou joueuse de haut niveau qui, seuls, les qualifierait pour faire un « bon » dirigeant, présentable et digne de ce nom. Foutaises !

Le vivier des compétences et de leur excellence puise, indifférent des origines, dans nos 350 000 licenciées et licenciés, ainsi que dans leur entourage proche.

Adieu André, adieu Bernard, adieu à tous nos amis.

Georges Potard  
Président de la Ligue Île-de-France

En l'honneur de ces deux serviteurs du handball, il est demandé à tous nos clubs de faire respecter une minute de silence sur les rencontres de ce week-end.

## sommaire

### Hommage

Adieu aux bénévoles p. 1

### Commissions

- Développement
  - Colloque handballissime 2019 (14 déc. 2019) p. 2
  - lancement de la campagne Kinder Handball Day 2019-2020 p. 3
- Discipline
  - réunion du 19/11 p. 4
- COC
  - gymnases sans colle p. 7

### Excellence sportive

- intercomités régionaux
  - résultats des ICT féminins p. 5
  - résultats des ICT maculins p. 6

### Billetterie officielle FFHandball

- Golden League (5 janvier) p. 8



FFHANDBALL

## LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
tél : 01 56 70 74 74

[5800000@ffhandball.net](mailto:5800000@ffhandball.net)

[www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)

facebook : [ligueIDFhandball](https://www.facebook.com/ligueIDFhandball)

twitter : [@IdFhandball](https://twitter.com/IdFhandball)

**île de France**

LIGUE  
ÎLE DE FRANCE  
FFHANDBALL



SAMEDI 14  
DÉCEMBRE  
2019

# Colloque Handballissime



## Construisons le club de demain !



Maison du Handball  
1 rue Daniel-Costantini – 94000 Créteil

île de France



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

FFHANDBALL

Fruit de l'Euro 2018, le colloque handballissime Île-de-France revient le samedi 14 décembre (à la Maison du Handball). Nous vous invitons donc à venir participer à nos échanges autour de la féminisation, autour du thème "Construisons le club de demain".

Par ailleurs, le lendemain (dimanche 15 décembre), un **tournoi de hand à 4 à destination des moins de 11 ans féminines et des loisirs adultes féminines** sera organisé, avec diffusion de la petite finale et de la finale du championnat du monde féminin.

informations et inscriptions sur le site internet de la ligue  
[www.handball-idf.com](http://www.handball-idf.com)





La FFHandball et son partenaire Ferrero s'associent pour la troisième année autour du dispositif Kinder Handball Day qui vise à développer la pratique du handball chez les plus jeunes.

## LE KINDER HANDBALL DAY EN 5 POINTS :

### **QUAND (périodicité de l'action) ?**

Du 18 mars au 18 avril 2020

### **QUOI (quelle action) ?**

Une demie journée dédiée à la pratique du handball des 6-12 ans dans les clubs

### **POURQUOI ?**

Permettre aux licenciés d'inviter un proche et de partager leur passion pour le handball

### **COMMENT PARTICIPER ?**

Inscrire son événement avant le 14 février sur la plateforme dédiée <http://handballfrance.kinder.fr>

### **QUELLES RECOMPENSES ?**

Des dotations sous la forme d'un produit de la marque Ferrero (barre chocolatée, gâteau) seront mises à disposition des clubs organisateurs pour chaque enfant.

Vous recevrez par la suite des déclinaisons numériques (bannières réseaux sociaux, affiche à personnaliser, diplômes) afin de promouvoir vos événements.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle Service aux clubs de la FFHandball via [servicesauxclubs@ffhandball.net](mailto:servicesauxclubs@ffhandball.net)

Le 15 octobre 2019 tous les comités ont été invités à la présentation du module disciplinaire de Gest'hand. Les interrogations les plus courantes ont été évoquées dans une très bonne ambiance. Il est dommage que plusieurs comités n'aient pu envoyer leur référent.e.s, néanmoins notre secrétariat est à votre disposition pour régler les problèmes qui surviendraient.

## Réunion du 19/11/2019

### Villiers EC

Dossier 15A26

Joueur

Match : HBC Thirrypontain vs Villiers EC (plus de 16 ans fém., N3R, poule A) / Motif : n'a pu se contenir et a eu un geste déplacé / Moment : pendant match / Qualification : violence grave / Article : 20.1, annexe 3F

*Sanction : 6 dates de suspension dont 2 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

### Villemomble HB

Dossier 15C32

Joueur mineur

Match : AC Boulogne-Billancourt 2 vs Villemomble HB 2 (moins de 18 ans masc., délayages, poule 4) / Motif : le jeune joueur n'a pu contenir ses paroles / Moment : pendant match / Qualification : attitude anti-sportive / Article : 20.1, annexe 2B

*Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

### AC Bobigny

Dossier 15C41

Joueur

Match : St-Michel Sp. 1B vs AC Bobigny (plus de 16 ans fém., pré-nationale, poule B) / Motif : attitude antisportive grossière, propos excessifs et attitude inadaptée sur un terrain de handball / Moment : pendant match / Qualification : attitude anti-sportive grossière / Article : 20.1, annexe 4F

*Sanction : 7 dates de suspension + 2 dates sursitaires devenues fermes / Période probatoire : 12 mois*

### ES Vitry

Dossier 15E31

Joueur

Match : ES Vitry vs Réveil de Nogent 1B (plus de 16 ans masc., excellence, poule A) / Motif : est descendu sur le terrain pour provoquer le joueur adverse / Moment : après match / Qualification : Manquement grave à la morale sportive / Article : 20.1, annexe 4D

*Sanction : 4 dates de suspension dont 1 date avec sursis / Période probatoire : 6 mois*

### CS Valenton

Dossier 15E34

Joueur

Match : HBC Coudraysien vs CS Valenton (plus de 16 ans masc., coupe de France départementale, 2e tour) / Motif : a défendu maladroitement / Moment : pendant match / Qualification : irrégularité grossière / Article : 20.1, annexe 3D

*Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis / Période probatoire : 4 mois*



## RÉSULTATS DES ICT FÉMININS

### POULE A

1	24/10/2019	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>	<b>26 - 20</b>	Sélection des Yvelines
1	24/10/2019	Sélection des Hauts-de-Seine	<b>18 - 30</b>	<b>Sélection de Seine-et-Marne</b>
2	30/11/2019	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>	<b>35 - 13</b>	Sélection de Seine-et-Marne
2	30/11/2019	Sélection des Yvelines	<b>15 - 17</b>	<b>Sélection des Hauts-de-Seine</b>
3	30/11/2019	<b>Sélection de Seine-et-Marne</b>	<b>22 - 16</b>	Sélection des Yvelines
3	30/11/2019	Sélection des Hauts-de-Seine	<b>20 - 31</b>	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	Sélection du Val-de-Marne	9	3	3	0	0	92	53	39
2	Sélection de Seine-et-Marne	7	3	2	0	1	65	69	-4
3	Sélection des Hauts-de-Seine	5	3	1	0	2	55	76	-21
4	Sélection des Yvelines	3	3	0	0	3	51	65	-14

### POULE B

1	25/10/2019	Sélection du Val-d'Oise	<b>21 - 30</b>	<b>Sélection de Seine-Saint-Denis</b>
1	25/10/2019	Sélection de Paris	<b>21 - 27</b>	<b>Sélection de l'Essonne</b>
2	01/12/2019	Sélection de Paris	<b>09 - 17</b>	<b>Sélection de Seine-Saint-Denis</b>
2	01/12/2019	Sélection de l'Essonne	<b>17 - 17</b>	Sélection du Val-d'Oise
3	01/12/2019	<b>Sélection du Val-d'Oise</b>	<b>25 - 21</b>	Sélection de Paris
3	01/12/2019	<b>Sélection de Seine-Saint-Denis</b>	<b>17 - 15</b>	Sélection de l'Essonne

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	Sélection de Seine-Saint-Denis	9	3	3	0	0	64	45	19
2	Sélection de l'Essonne	6	3	1	1	1	59	55	4
3	Sélection du Val-d'Oise	6	3	1	1	1	63	68	-5
4	Sélection de Paris	3	3	0	0	3	51	69	-18

Finalités le dimanche 2 février 2020

## RÉSULTATS DES ICT MASCULINS

### POULE A

1	24/10/2019	Sélection des Hauts-de-Seine	27 - <b>29</b>	<b>Sélection de Seine-et-Marne</b>
1	24/10/2019	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>	25 - 23	Sélection des Yvelines
2	30/11/2019	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>	30 - 27	Sélection de Seine-et-Marne
2	30/11/2019	Sélection des Yvelines	22 - <b>25</b>	<b>Sélection des Hauts-de-Seine</b>
3	30/11/2019	Sélection de Seine-et-Marne	26 - 26	Sélection des Yvelines
3	30/11/2019	Sélection des Hauts-de-Seine	21 - <b>22</b>	<b>Sélection du Val-de-Marne</b>

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	Sélection du Val-de-Marne	9	3	3	0	0	77	71	6
2	Sélection de Seine-et-Marne	6	3	1	1	1	82	83	-1
3	Sélection des Hauts-de-Seine	5	3	1	0	2	73	73	0
4	Sélection des Yvelines	4	3	0	1	2	71	76	-5

### POULE B

1	25/10/2019	<b>Sélection de Paris</b>	23 - 20	Sélection de l'Essonne
1	25/10/2019	<b>Sélection du Val-d'Oise</b>	25 - 23	Sélection de Seine-Saint-Denis
2	30/11/2019	Sélection de l'Essonne	17 - <b>18</b>	<b>Sélection du Val-d'Oise</b>
2	30/11/2019	<b>Sélection de Paris</b>	26 - 18	Sélection de Seine-Saint-Denis
3	30/11/2019	Sélection du Val-d'Oise	26 - 26	Sélection de Paris
3	30/11/2019	<b>Sélection de Seine-Saint-Denis</b>	29 - 23	Sélection de l'Essonne

Place	Équipe	Points	Joué	Gagné	Nul	Perdu	But+	But-	Diff.
1	Sélection de Paris	8	3	2	1	0	75	64	11
2	Sélection du Val-d'Oise	8	3	2	1	0	69	66	3
3	Sélection de Seine-Saint-Denis	5	3	1	0	2	70	74	-4
4	Sélection de l'Essonne	3	3	0	0	3	60	70	-10

**Finalités le samedi 1<sup>er</sup> février 2020**

# LISTE DES GYMNASES DU TERRITOIRE INTERDISANT L'USAGE DE LA COLLE



## Paris (75)

- Paris 17<sup>e</sup> => gymnase Saussure, gymnase Alexandre-Lippmann, gymnase Léon-Biancotto, gymnase Courcelles, gymnase Fragonard
- Paris 18<sup>e</sup> => gymnase Poissonniers

## Seine-et-Marne (77)

- Avon => tous les gymnases de la ville
- Bagnaux-sur-Loing => gymnase municipal
- Brie-Comte-Robert => gymnase Georges-Brassens
- Cesson => gymnases Sonia-Delaunay & Colette-Besson
- Combs-la-Ville => gymnase Salvador-Allendé, gymnase Paloisel, gymnase Cartier
- Coulommiers => tous les gymnase de la ville
- Courtry => tous les gymnase de la ville
- Dammarie-les-Lys => tous les gymnase de la ville
- Le Chatelet-en-Brie => gymnase Foucher
- Le Mée => gymnase Rousselle & gymnase Caulaincourt
- Lieusaint => gymnase Richard-Dacoury
- Marolles => gymnase Gravelins
- Melun => tous les gymnase de la ville
- Montévrain => gymnase de Montévrain
- Moissy-Cramayel => gymnase Jatteau
- Nemours => tous les gymnases de la ville
- Provins => gymnase Raymond-Vitte
- Roissy-en-Brie => tous les gymnases de la ville
- Savigny-le-Temple => complexe Jean-Bouin
- Vert Saint-Denis => gymnase Jean-Vilar

## Yvelines (78)

- Bonnières => Complexe sportif de la Vallée
- Carrières-sur-Seine => gymnase des Pierres-Vives
- Le Perray-en-Yvelines => gymnase municipal & complexe de la Grande-Rue-Verte
- Les Clayes-sous-Bois => tous les gymnases de la ville (tolérance pour les compétitions des catégories moins de 17 ans et plus de 16 ans, sauf dans le gymnase Guimier)
- Limay => tous les gymnases de la ville
- Maisons-Laffitte => tous les gymnases de la ville
- Mantes-la-Jolie => usage limité aux résines en spray
- Rambouillet => gymnase de la Louvière
- Saint-Germain-en-Laye => tous les gymnases de la ville
- Trappes => gymnase Youri-Gagarine (sauf en compétition) & gymnase Broustal
- Vélizy-Villacoublay => tous les gymnases de la ville
- Vernouillet => gymnase Dieuleveut
- Versailles => gymnase Montbaouron 1
- Voisins-le-Bretonneux => gymnase des Pyramides

## Essonne (91)

- Boussy-Saint-Antoine => COSEC
- Crosnes => gymnase La Palestre
- Épinay-sous-Sénart => complexe sportif
- **Itteville => gymnase Thomas-Pesquet**
- Marcoussis => tous les gymnases de la ville
- Mennecy => gymnase René-Guitton
- Quincy-sous-Sénart => salle Georges-Pompidou
- Ris-Orangis => Tous les gymnases de la ville
- Vert-le-Petit => gymnase Roger-Bambuck
- Villebon-sur-Yvette => tous les gymnases de la ville
- Viry-Chatillon => tous les gymnases de la ville

## Hauts-de-Seine (92)

- Bagneux => gymnase Henri-Wallon (sauf plus de 16 ans) & gymnase Janine-Jambu
- Rueil-Malmaison => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)

## Seine-Saint-Denis (93)

- Bobigny => tous les gymnases de la ville
- Bondy => gymnase Gérard-Aïache & Palais des sports
- Le Raincy => centre municipal sportif
- Romainville => gymnase Jean-Guimier

## Val-de-Marne (94)

- Arcueil => tous les gymnases de la ville
- Bry-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Champigny-sur-Marne => gymnase Auguste-Delaune
- Chevilly-Larue => tous les gymnases de la ville
- Créteil => tous les gymnases de la ville (sauf pour les rencontres de niveau national)
- La Queue-en-Brie => gymnase Pierre-de-Coubertin (sauf en compétition)

- Le Perreux-sur-Marne => tous les gymnases de la ville
- Valenton => gymnase Gérard-Roussel

## Val-d'Oise (95)

- Auvers-sur-Oise => gymnase Daubigny
- Bessancourt => gymnase des Marboulous et gymnase Maubuisson
- Écouen => gymnase Jean-Bullant
- Ézanville => complexe de la Prairie
- Frépillon => gymnase municipal
- Magny-en-Vexin => gymnase Jean-Zay
- Méry-sur-Oise => gymnase municipal
- Mériel => gymnase André-Leducq (sauf les week-ends)
- Montmagny => tous les gymnases de la ville
- Taverny => COSOM André-Messager



- **USAGE DE LA RÉSINE (article 88.3 des règlements généraux de la FFHand-ball) écriture 2019-2020**

### 88.3 Usage des colles et résines

#### 88.3.2 Interdiction des colles et résines non lavables à l'eau

Lorsque le propriétaire d'une salle interdit l'usage des colles et résines non lavables à l'eau :

- le club recevant doit en informer le club visiteur sur la conclusion de match,
- le responsable de salle du club recevant doit mettre gratuitement à la disposition de chaque équipe un flacon de colle ou résine dite « lavable à l'eau ». Ces flacons, contenant le même produit, seront déposés à la table de marque.

Si le club recevant ne fournit pas de colle ou résine dite « lavable à l'eau », il lui est infligé une sanction financière dont le montant correspond à celui de la sanction financière pour forfait isolé à son niveau de jeu.

Si l'une des deux équipes refuse de jouer avec de la colle ou la résine lavable à l'eau, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour), alors les juges-arbitres devront mentionner, sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe.

Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.

#### 88.3.3 Interdiction de toutes colles et résines

Si l'une des deux équipes utilise néanmoins une colle ou une résine quelconque, ou si le club recevant n'a pas informé le club visiteur de l'interdiction en le mentionnant sur la conclusion de match (initiale ou après mise à jour) alors les juges-arbitres devront mentionner,

sur la feuille de match dans la case spécifique (« observations - colle et résine ») prévue à cet effet, toute anomalie qu'ils constateraient ou qui leur serait signalée par un officiel d'équipe. Les juges-arbitres devront également transmettre à la COC concernée, au plus tard dans les 48h suivant le match, un rapport détaillant les circonstances de l'anomalie constatée et mentionnant la version des faits de chaque officiel responsable d'équipe.

Au regard des éléments qui lui seront transmis, la COC concernée :

- classera automatiquement sans suite le dossier dès lors qu'aucun rapport des juges-arbitres ne lui serait parvenu dans les 48h,
- décidera s'il y a lieu d'infliger le match perdu par forfait pour l'équipe fautive. Dans cette hypothèse, seule la pénalité sportive liée au forfait sera appliquée, à l'exclusion de l'amende financière.

La décision de la COC sera susceptible de réclamation devant la CRL de l'instance concernée dans les conditions et délais fixés par le règlement d'examen des réclamations et litiges.





### PROGRAMME

(Sous réserve de modifications TV)

Dimanche 05 Janvier 2020

14h30 : Norvège / Serbie  
17h00 : France / Danemark



### BON DE COMMANDE FAMILLE DU HANDBALL



HANDBALL : GOLDEN LEAGUE MASCULINE 2020

AccorHotels Arena - PARIS

Dimanche 05 Janvier 2020

FRANCE / DANEMARK / NORVÈGE / SERBIE

**Raison Sociale** \_\_\_\_\_

**Nom** \_\_\_\_\_ **Prénom** \_\_\_\_\_

**Adresse de Livraison** \_\_\_\_\_

**Adresse de Facturation** \_\_\_\_\_  
si différente de l'adresse de Livraison

**Code Postal** \_\_\_\_\_ **Ville** \_\_\_\_\_

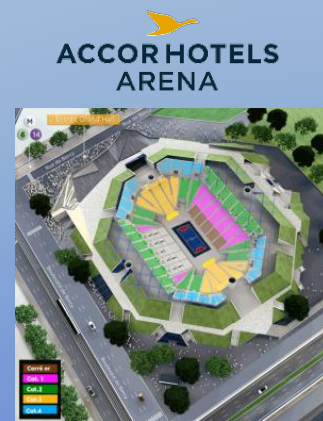
**Tel.** \_\_\_\_\_

**E-mail** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

COORDONNÉES

### OFFRE DISPONIBLE A PARTIR DE 10 PLACES PAR COMMANDE

	Tarif pour les 2 Matches			TOTAL TTC	
	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT	QT.	QT.	EN €
CAT OR	70,00€	65,00€	_____	_____	_____€
CAT 1	50,00€	40,00€	_____	_____	_____€
CAT.2	40,00€	30,00€	_____	_____	_____€
CAT.3	25,00€	20,00€	_____	_____	_____€
CAT.4	15,00€	10,00€	_____	_____	_____€
E-ticket				<input type="checkbox"/> Gratuit	
Envoi par courrier DHL				<input type="checkbox"/> 25€	
TOTAL TTC BILLETTERIE				_____€	



GRILLE TARIFAIRE

Nous vous rappelons que les billets achetés sont strictement personnels, et comporteront le nom de la structure renseignée dans le champ « Coordonnées » ci-dessus.

Aucun billet ne sera envoyé avant la réception du paiement.

PAIEMENT

Veuillez cocher le mode de paiement souhaité :

- (1) Par virement bancaire. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.
- (2) Par chèque. Nos coordonnées bancaires vous seront transmises après confirmation et réception d'une facture.

CONDITIONS

Merci de renvoyer ce bon de commande **scanné et dûment complété par email** à l'adresse suivante : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), ou par fax au 09 70 55 13 01. Nous vous enverrons une confirmation de commande par email dès que celle-ci aura été traitée, et sous réserve des places disponibles.

**Une fois votre commande validée**, (1) si vous réglez par virement merci de nous transmettre la preuve de virement par email à [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net), (2) S'il s'agit d'un paiement par CB nous vous recontacterons dans les plus brefs délais. (3) Enfin, s'il s'agit d'un paiement par chèque merci de nous faire parvenir le bon de commande et le chèque par courrier postal.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Signature et Cachet :

Le présent bon de commande signé constitue un engagement ferme et irrévocable soumis dans sa totalité aux conditions générales de vente que vous trouverez au lien suivant : <https://www.billetterie-ffhandball.fr/cgv> et dont le client reconnaît avoir pris connaissance.

CO\*

CONTACT : Tel. 09 70 25 20 32 | E-mail : [billetterie@ffhandball.net](mailto:billetterie@ffhandball.net)

Siège sociale : eForSports - Service Billetterie - 114 Rue Chaptal, 92300 Levallois-Perret

Registre du commerce : 534 748 835 | RCS Nanterre  
N°TVA Intra-communautaire : FR 86 534748835 | Société au capital de 88 000€

#BLEVETFIER